



à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : I26.004

TH 757292

DÉPOSÉE LE : 15.02.2026

ATTRIBUTION À : EAUX,

ENVIRONNEMENT

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :

16.02.2026

Lieu et date : Le Pâquier le 15. 02.2026

Au nom du ou des groupe/s : PSVR

Auteur ou premier signataire : David Moratel

Autres signataires (prénoms, noms) :

Interpellation

À l'eau, Pâquier ?

Texte :

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Depuis le début du mois de janvier 2026, des transports réguliers d'eau par « tracteur-citerne » ont à nouveau lieu au Pâquier, en raison d'un manque d'eau persistant.

Lors de précédentes communications, le Conseil communal avait indiqué que deux options étaient à l'étude afin de garantir un approvisionnement durable dans ce secteur, à savoir la réalisation d'une conduite reliant le Pâquier via Clêmesin ou la recherche et la mise en exploitation d'une nouvelle ressource en eau. Des tests ont été effectués au cours du deuxième semestre 2025.

L'interpellation :

- est déposée par écrit à la chancellerie.



À ce jour, aucune information détaillée n'a été communiquée au Conseil général concernant les résultats de ces tests ni quant aux décisions envisagées.

Dans ce contexte, l'interpellation porte sur les points suivants :

1. Quels sont les résultats des tests réalisés au deuxième semestre 2025 en lien avec la recherche de nouvelles ressources en eau au Pâquier ?
2. Quelle option le Conseil communal envisage-t-il de retenir afin d'assurer un approvisionnement durable en eau, et selon quel calendrier prévisionnel ?
3. Pour les années 2024, 2025 et 2026 (à ce jour) :
 - quel est le volume total d'eau acheminé au Pâquier par citerne (en m³) ;
 - quel est le coût total supporté par la Commune pour cet acheminement ;
4. Combien de fuites d'eau ont été réparées sur le réseau du Pâquier en 2024, 2025 et 2026 (à ce jour) ?
5. Quel est le volume d'eau perdu sur le réseau du Pâquier en 2024, 2025 et 2026, exprimé :
 - en mètres cubes (m³),
 - ainsi qu'en pourcentage du volume total distribué ?

Je remercie le Conseil communal pour les réponses qu'il apportera à cette interpellation.

David Moratel